

## Les bénéfices et pertes de cessions

Lorsque l'entreprise revend un actif immobilisé qu'elle a peu à peu amorti, trois situations sont possibles :

- Elle revend l'actif au prix auquel il figure dans la comptabilité : il n'y a ni gain, ni perte.
- Elle revend l'actif plus cher que le prix auquel il figure dans la comptabilité : il y a un bénéfice de cession.
- Elle revend l'actif moins cher que le prix auquel il figure dans la comptabilité : il y a une perte de cession.

Un bénéfice de cession sera comptabilisé comme un produit exceptionnel et une perte de cession, comme une charge exceptionnelle.

## Aspects comptables

### Le bien avait été amorti selon la méthode directe

Si le bien avait été amorti de manière directe, la comptabilisation de la vente se fait en deux étapes :

1. Comptabilisation de la vente du bien
2. Comptabilisation du bénéfice ou de la perte de cession.

#### Exemple 1 :

*Selon notre comptabilité, notre machine vaut encore CHF 11'000.-.*

+ Machines -		+ Caisse -		- Produits exceptionnels +	
Sàn	11 000				

1. Nous la vendons en espèces pour CHF 12'000.-.

+ Machines -		+ Caisse -		- Produits exceptionnels +	
Sàn	11 000	12 000			

1. Vente Caisse à Machines 12 000

2. Nous réalisons un bénéfice (gain) de cession de CHF 1'000.-.

+ Machines -		+ Caisse -		- Produits exceptionnels +	
Sàn	11 000	12 000			1 000
	1 000				

1. Vente Caisse à Machines 12 000

2. Gain Machines à Prod. Exc. 1 000

**Exemple 2 :**

**Selon notre comptabilité, notre machine vaut encore CHF 11'000.-.**

+ Machines -		+ Caisse -		- Produits exceptionnels +	
Sàn	11 000				

1. Nous la vendons en espèces pour CHF 10'000.-.

+ Machines -		+ Caisse -		+ Charges exceptionnelles -	
Sàn	11 000	10 000			
	10 000				

1. Vente Caisse à Machines 10 000

2. Nous subissons une perte de cession de CHF 1'000.-.

+ Machines -		+ Caisse -		+ Charges exceptionnelles -	
Sàn	11 000	10 000		1 000	
	10 000				
	1 000				

1. Vente Caisse à Machines 10 000  
 2. Perte Ch. except. à Machines 1 000

### Le bien avait été amorti selon la méthode indirecte

Si le bien avait été amorti de manière indirecte, la comptabilisation de la vente se fait en trois étapes :

- Transfert du Fond d'amortissements cumulés (FAC)
- Comptabilisation de la vente du bien
- Comptabilisation du bénéfice ou de la perte de cession.

#### Exemple 1 :

selon notre comptabilité, cette machine avait été acquise pour CHF 20'000.- et le FAC la concernant s'élève à CHF 9'000.-.

+ Machines		- FAC sur Machines		+ Produits exceptionnels	
Sàn				Sàn	
	20 000				
			9 000		

1. Nous transférons le FAC concernant cette immobilisation

+ Machines		- FAC sur Machines		+ Produits exceptionnels	
Sàn				Sàn	
	20 000				
		9 000			
			9 000		

1. Transfert FAC Mach. à Machines 9 000

2. Nous vendons en espèces une ancienne machine pour CHF 12'000.-.

+ Machines		- FAC sur Machines		+ Produits exceptionnels	
Sàn				Sàn	
	20 000				
		9 000			
			9 000		

1. Transfert FAC Mach. à Machines 9 000  
2. Vente Caisse à Machines 12 000

3. Nous réalisons un bénéfice de cession de CHF 1'000.-.

+ Machines		- FAC sur Machines		+ Produits exceptionnels	
Sàn				Sàn	
	20 000				
		9 000			
			9 000		

1. Transfert FAC Mach. à Machines 9 000  
2. Vente Caisse à Machines 12 000  
3. Gain Machines à Prod. Exc. 1 000

**Exemple 2 :**

*selon notre comptabilité, cette machine avait été acquise pour CHF 20'000.- et le FAC la concernant s'élève à CHF 9'000.-.*

+ Machines		- FAC sur Machines		+ Charges exceptionnelles	
Sàn	20 000		9 000	Sàn	

1. Nous transférons le FAC concernant cette immobilisation

+ Machines		- FAC sur Machines		+ Charges exceptionnelles	
Sàn	20 000	9 000	9 000	Sàn	

1. Transfert FAC Mach. à Machines 9 000

2. Nous vendons en espèces une ancienne machine pour CHF 10'000.-.

+ Machines		- FAC sur Machines		+ Charges exceptionnelles	
Sàn	20 000	9 000	9 000	Sàn	

1. Transfert FAC Mach. à Machines 9 000  
 2. Vente Caisse à Machines 10 000

3. Nous subissons une perte de cession de CHF 1'000.-.

+ Machines		- FAC sur Machines		+ Charges exceptionnelles	
Sàn	20 000	9 000	9 000	Sàn	1 000

1. Transfert FAC Mach. à Machines 9 000  
 2. Vente Caisse à Machines 10 000  
 3. Perte Charges exc. à Machines 1000